

GUIDE pour L'INSCRIPTION ou La REINSCRIPTION en ligne 2018-2019 (Internet)



1) Allez sur le site de l'UTLO « <https://www.univ-orleans.fr/utl> ». Cliquez sur  et suivez les instructions (dans l'encadré à droite).

Connexion

Connexion

Mot de passe oublié

Créez votre compte

S'inscrire

A l'attention des adhérents antérieurs au 01/07/2018 :

Dans une démarche d'amélioration de la sécurité de vos données, votre compte sera migré sur la nouvelle version du logiciel 2018 lors de votre prochaine connexion.

Pour votre connexion avant migration, vous devez saisir les informations provisoires suivantes :

- Login** : votre n° d'adhérent
- Mot de passe** : votre nom de famille en majuscule et sans accent

Puis cliquez sur le bouton "Connexion"

Connexion

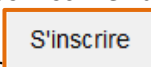
Connexion

Mot de passe oublié

PARTIE BLEUE Si vous étiez inscrit à l'UTLO les années précédentes, votre login est votre N° d'inscription (ce numéro figure sur votre carte) et votre mot de passe provisoire est votre nom en majuscules.

Créez votre compte

S'inscrire

PARTIE GRISE Si vous vous inscrivez à l'UTLO pour la première fois, vous devez créer un compte en renseignant votre courriel. Cliquez sur .

LA SUITE DE LA PROCEDURE CONCERNE TOUS LES ETUDIANTS DE L'UTLO
(y compris les nouveaux inscrits)

2) Procédez à la mise à jour de votre compte. En particulier, vous devez avoir une adresse courriel valide pour vous permettre de vous connecter ultérieurement et accéder aux informations concernant l'UTLO. Changez votre mot de passe, puis cliquez ensuite sur « **Mettre à jour** ».

Mon compte

ATTENTION : Information importante !

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité de vos données personnelles, à partir du 01/06/2018 vous ne pourrez plus vous connecter avec votre seul code adhérent :

- Votre nom d'utilisateur est désormais votre adresse e-mail.
- Votre mot de passe actuel est votre nom de famille écrit en majuscules.

Pour votre sécurité, nous vous demandons de changer votre mot de passe.

Vous ne pourrez accéder aux autres pages qu'une fois votre compte mis à jour : votre adresse mail et votre mot de passe.

Attention : pour les couples ne possédant qu'une seule adresse mail, vous devez créer une nouvelle adresse (boîte mail) pour le conjoint.

Informations personnelles

Code adhérent

Email (identifiant de connexion)

Téléphone fixe

Téléphone portable

Civilité ▼

Prénom

Nom

Nom de jeune fille

Date de naissance

Adresse 1

Adresse 2

Ville

[+ Ajouter une ville](#)

Mot de passe actuel*

Mettre à jour

Changer de mot de passe

Nouveau mot de passe

Attention : Le mot de passe doit contenir au moins 8 caractères alphanumériques, dont une lettre et un chiffre.

3) Inscription ou réinscription à l'UTLO.

[Inscriptions & paiements](#)
[Liste des lieux de cours](#)
[Programme des activités](#)
René Thoret
[Mon compte](#)
[Déconnexion](#)

Cliquez sur « **Inscriptions paiements** » et sélectionnez « **Mes inscriptions** »



Suivez les instructions. L'inscription « normale » est à **40€**. Pour les membres du groupe IG45 qui ne suivent aucun cours à l'UTLO, l'inscription est à **11€**. Pour les membres du groupe IG45 qui veulent suivre des cours à l'UTLO, l'inscription est à **40 €**.

4) Inscriptions aux cours.

Cas particulier : avant de vous inscrire à l'un des cours d'anglais ...

Pour les nouveaux inscrits n'ayant jamais fait de cours d'anglais à l'UTLO, un test de niveau est obligatoire. Ce test en ligne est disponible sur le site « <https://tracktest.eu/english-levels-cefr/> ».

Pour vous aider, un document intitulé « Notice pour le test d'anglais » est à votre disposition sur notre site.

Conservez le résultat de ce test. Inscrivez-vous en choisissant un cours proposé par l'UTLO correspondant au score de votre test.

Exception. Pour s'inscrire à un cours d'anglais débutant, aucun test n'est requis.

+ Ajouter un cours

S'inscrire

Cliquez et choisissez les cours souhaités. Validez vos choix en cliquant sur

Inscription 2018

René

Prestation

070 - SCIENCES

700 - Exploration de notre système solaire: science, enjeux et applications

Tarif

30.00 €

S'inscrire Abandonner

Remarque importante. Pour l'instant, vous ne pouvez pas vous inscrire aux cours qui débiteront en 2019. Il faudra attendre le mois de janvier pour vous inscrire en suivant cette même procédure.

Valider et régler

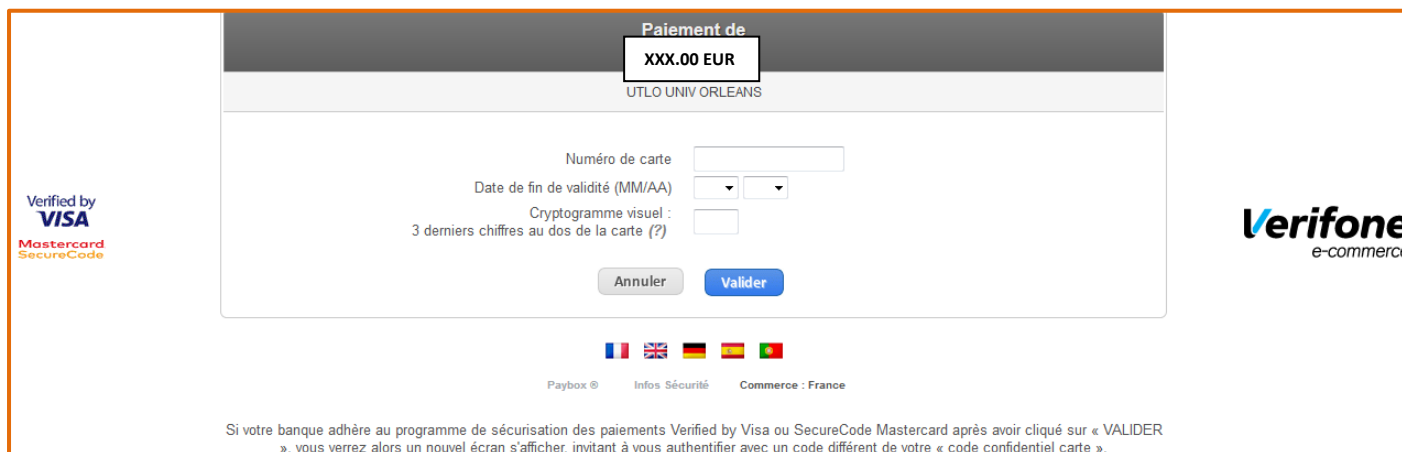
5) Paiement par carte bleue. Cliquez sur pour accéder au paiement en ligne. La fenêtre ci-dessous s'affiche.

Important : En cliquant sur le bouton "Payer en ligne", vous serez redirigé vers le module bancaire pour un montant de XXX.00 EUR

Payer en ligne Abandonner


Payer en ligne

Cliquez sur . Le paiement doit être effectué immédiatement après les inscriptions. En effet, c'est le paiement qui valide votre dossier. Sans paiement, votre dossier est automatiquement annulé.



Le montant correspond au paiement de vos inscriptions.



Renseignez les informations concernant votre carte bancaire puis cliquez sur . Suivez les instructions le cas échéant (selon votre banque).

Nous invitons à vérifier votre paiement en consultant votre messagerie (vous recevrez un courriel avec un ticket de confirmation de paiement à conserver).

5) Informations complémentaires

Activités sportives :

Aucun certificat médical n'est demandé. Toutefois, nous vous recommandons de vous assurer auprès de votre médecin traitant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive.

A propos des inscriptions :

- Pour chaque cours, un quota de places est réservé aux nouveaux inscrits.
- Les personnes inscrites les années précédentes ne sont pas prioritaires pour les réinscriptions aux cours.
- Pour chaque cours, un quota de places est réservé à celles et ceux qui n'ont pas un accès à internet. Pendant la période des inscriptions, des ordinateurs seront mis à leur disposition dans les locaux de l'UTLO (pas d'inscription à la maison des associations). **Attention : ce quota est très limité ...**

A propos des remboursements :

- Toute activité commencée est due (pas de remboursement au prorata).
- Les activités annulées par l'UTLO (intervenant indisponible) seront remboursées sur demande.
- Les activités dont la planification a été changée par l'UTLO (changement de jour et/ou d'heure) seront remboursées sur demande.
- Pas de remboursement des activités pour raison médicale.

Autres activités (bridge, marches et randonnées, œnologie, visites et voyages ...) :

- D'autres activités sont proposées par l'association « Les Amis de l'UTLO ».
- Consulter le site « <http://www.asdutil45.fr/> ».

